BAUDELAIRE malade à Bruxelles **

par E. VANDER ELST *

Le 24 avril 1864, Charles Baudelaire débarque à Bruxelles, bien décidé à mettre une frontière entre ses créanciers impatients et lui ; c'est en réalité déjà un grand malade, se dirigeant vers l'exil de surcroît. Il descend à l'Hôtel du Grand Miroir, pas très certain de la façon d'utiliser ce déplacement en Belgique, et en tout cas nanti d'un sentiment préconçu de suspicion et de défaveur auquel l'incline sa nature ombrageuse et secrète, en proie à cette mélancolie native : « J'ai un tempérament exécrable par la faute de mes parents. Je m'effiloche à cause d'eux. Voilà ce que c'est d'être l'enfant d'une mère de 27 ans et d'un père âgé de 62 ans. » Ceci est tout à fait exact, son père, Joseph-François, est né en effet en 1759, épousa Caroline Defayis, née en 1793 ; le mariage eut lieu en 1819, et le poète naquit en 1821.

Sans doute, une situation financière inextricable l'a-t-elle déterminé à quitter Paris, mais aussi l'espoir de trouver un éditeur prêt à recevoir ses manuscrits et un public disposé à écouter ses conférences. Il est en effet permis de le penser puisqu'en 1841, Alexandre Dumas a fait paraître chez Jamar, éditeur (libraire à Bruxelles), un ouvrage préfigurant la littérature touristique (mais oui !), intitulé « Excursions en Belgique ». Certes, 23 ans se sont écoulés, mais pourquoi la chance ne lui serait-elle pas favorable pour une fois ? Quant à lui, Baudelaire, il y a huit ans, depuis 1856 exactement, qu'il a vendu à son éditeur parisien son « Bric à brac esthétique », ensemble d'études sur Delacroix, Constantin Guys, Théophile Gautier et quelques caricaturistes français, qui devait plus tard grouper sous le titre de « Curiosités eshtétiques », d'autres écrits, mais dont pour l'instant rien n'est sorti. Baudelaire entre en contact avec Lacroix, l'éditeur belge de

---

(**) Communication présentée à la Société Française d'Histoire de la Médecine le 22 janvier 1972.

(*) En mai 1971, le Dr Armand Colard, diplômé en 1913, publia dans la « Revue médicale de Bruxelles », un article intitulé « Charles Baudelaire et ses Médecins bruxellois ». Notre confrère, alerte octogénaire, nous a très aimablement autorisé à présenter cette publication à la S.F.H.M. J'ai quelque peu remanié le texte, en apportant quelques précisions de nature à intéresser le lecteur français, et omettant ce qui est spécifiquement bruxellois.

Victor Hugo, mais sans succès. Mentionnons encore un épisode, piquant celui-ci, relatif aux conférences de Baudelaire à Bruxelles, au « Cercle des Arts ». La première conférence, le 2 mai 1864, recueille un succès de curiosité, mais la seconde et dernière tourna à l'aigre : voulant en effet remercier ses auditrices, il débuta ainsi : « Je suis d'autant plus touché, Mesdames, de l'accueil que vous avez bien voulu me faire récemment, que c'est avec vous que j'ai perdu ma virginité d'orateur, virginité qui n'est d'ailleurs pas plus regrettable que l'autre. » Le propos choqua. La suite du discours, bafouillé et pour beaucoup incompréhensible, fit le reste. Le vide se creusa autour du Magicien du Verbe. Les dernières paroles furent prononcées devant des banquettes vides ; une des rares personnes restées assises était Camille Lemonnier, que sa fonction de critique littéraire obligeait au surplus à être présent.

Ce fiasco devait laisser un cœur du poète assez de dégoût et d'amertume pour qu'il lui inspirât, entre autres jugements sévères, cette allusion cinglante du peuple belge « qui est bien le plus bête de la terre ».

Mais les blessures d'amour-propre, les déceptions ressenties vis-à-vis du milieu où l'adversité l'obligeait à vivre, le harcèlement des ennuis pécuniaires ne suffisent pas à expliquer le comportement de l'écrivain. Il faut le chercher avant tout dans l'état de dégradation physique où la maladie l'a plongé.

Atteint de blennorragie en 1839, soit à l'âge de 18 ans, contaminé par la vérole en 1841, soit à l'âge de 20 ans, il présente en cette année 1864 (il a 43 ans) les diverses manifestations de la syphilis secondaire (plaques muqueuses, alopécie), palliées par un traitement mercuriel. Depuis 1847, et pendant près de vingt ans, ses lettres à sa mère, à ses amis, à son curateur, Mre Ancelle (ce dernier lui avait été imposé en 1844, à la suite de la dilapidation de sa fortune familiale), vont faire état d'un douloureux martyrologe.

D'abord des troubles viscéraux où les désordres gastro-intestinaux seront dominants : étouffements, palpitations, douleurs récidivantes d'une gastrite chronique qui requiert l'usage de doses inconsidérées de laudanum, coliques provoquées par l'absorption de n'importe quel aliment, se prolongeant pendant des semaines entières, fièvres nocturnes suivies au matin des gros vomissements qui soulagent.

A leur propos, on a souvent parlé de l'alcoolisme de Baudelaire. Il ne semble pas qu'il ait été aussi invétéré que celui de Verlaine, buveur d'absinthe impénitent. Bien qu'il soit avéré qu'il abusa de vin, d'eau de vie et de cognac, et que l'ictus qui le frappa, le 30 mars 1866, fut précédé par une soirée d'ivresse, l'impécuniosité même de Baudelaire l'empêchait de se livrer à des beuveries fréquentes et régulières. Disons plutôt qu'il s'est agi dans son cas d'alcoolisme épisodique. Il est vrai que, dans les derniers temps de sa vie, il s'adonna aux liqueurs fortes, si bien que, selon le témoignage de Poulet-Malassis (son éditeur depuis 1856, notamment pour « Les Fleurs du Mal » et « Bric-à-Brac esthétique »), « sa volonté était si faible à cet égard qu'on ne mettait plus d'eau de vie chez moi sur la table, pour qu'il n'en bût pas, sinon son désir était irrésistible ».

Il faut retenir, par contre, l'allégation de Levasseur, l'un des intimes de sa jeunesse (1839-1841, inscription de Baudelaire à la Faculté de Droit), qui dit ne l'avoir jamais vu gris, et de Nadar, qui partagea longtemps ses repas : « Jamais de tout le temps que je l'ai connu, je ne l'ai vu vider une bouteille de vin pur. » Cette affirmation rejoint celle du Dr Oscar Max, le premier médecin bruxellois de Baudelaire que nous retrouverons bientôt, déclarant que son malade n'était ni débauché, ni buveur, ni mangeur, ni fumeur excessif, vivant très solitaire, très rangé et très laborieux. D'autre part, une phrase d'une lettre de Félicien Rops, l'ami des dernières années, corrobore cet avis : « Sa maladie, croyez-le bien, n'avait aucun rapport avec les excès de boisson que l'on a injustement reprochés à Baudelaire. Les causes, si les effets en ont été prompts, n'en ont pas moins été longuement préparées et sont de diverses sortes. »

De diverses sortes, en effet...

De l'intoxication alcoolique et de la syphilis, affections sclérogènes, autant que de l'opiomamie, et même d'un facteur héréditaire puisque la mère de Baudelaire, et son demi-frère (il s'agit de Claude-Alphonse, né en 1805, d'un premier mariage du père du poète, et mort en 1862) furent aussi atteints de lésions artérielles et moururent d'hémiplégie. Dans les études fondamentales qu'en 1967 Claude Pichois consacra à Baudelaire, en s'appuyant sur une correspondance copieuse, la chronologie précise de ses troubles morbides a pu être établie et l'aspect clinique bien décrit. Ainsi est établi que Baudelaire ne fut ni tabétique comme Alphonse Daudet, ni paralytique général comme Guy de Maupassant. Mais chez ce grand névropathe, qui présenta les symptômes d'un polymorphisme déroutant, il semble évident qu'à Bruxelles, l'impact d'une ancienne syphilis ait été méconnu.

⁂

Dès le début de son installation à Bruxelles, Baudelaire signale par intermittences le réveil de manifestations morbides variées. Le 13 octobre 1864, soit cinq mois après son arrivée, il écrit à Mre Ancelle : « Je souffre d'une fièvre qui me réveille à une ou deux heures du matin et ne permet de me rendormir que vers sept heures. Cet accident journalier me fait voir dans les ténèbres une foule de belles choses que je voudrais bien décrire. »

Dans une autre lettre, au même, du 8 février 1865, il renchérit : « Depuis huit jours je souffre en diable. Depuis deux mois, je suis pris généralement par la fièvre. De longues heures s'écoulent dans un tressaillement et un froid continu ; enfin, le matin, je m'endors de fatigue n'ayant pu profiter de mon insomnie pour travailler et je me réveille tard dans une affreuse transpiration, très fatigué d'avoir dormi. Depuis huit jours surtout, il y a un surcroît de douleurs. »

Très souvent, la maladie oblige le poète à garder le lit. Mais l'argent lui manque pour solder les frais médicaux et pharmaceutiques alors que déjà s'enflent les dettes vis-à-vis de l'hôtelier qui l'héberge : « On me fait la mine, je le vois bien. Et, enfin, il y a une foule de petites dépenses en dehors de l'hôtel auxquelles je ne peux pas satisfaire depuis deux mois, sans des ruses ridicules : tabac, papier, timbres-poste, raccommodages, etc. Par exemple, le rêve de posséder du vin de quinquina est devenu dans mon cerveau aussi obsédant que l'idée d'une baignoire pleine d'eau dans l'imagination d'un galeux. Et puis, je voudrais des purgations violentes. Je ne puis rien me procurer de tout cela. »

Comment dans ces conditions appeler un médecin. Le patron du « Grand Miroir », où depuis son arrivée Baudelaire est descendu, le décide, à l'occasion d'un accès plus fort que les autres, à faire venir le Dr Oscar Max, le futur bourgmestre de Bruxelles, célèbre pour son attitude devant l'occupant en 14-18. Sur un plan plus familier, la moustache conquérante et la barbiche provocante d'Adolphe Max, ainsi que ses caniches sont toujours à la mémoire des vieux Bruxellois. Revenons-en au Dr Oscar Max, qui apparemment s'est contenté d'un traitement symptomatique pour lutter contre « les céphalées terribles et un certain état stuporeux » qui fait douter Baudelaire de ses facultés : « Au bout de trois à quatre heures de travail, je ne suis plus bon à rien. » Etat transitoire du reste, car en janvier-février 1866, il a retrouvé sa vigueur intellectuelle et des moyens d'expression intacts.

Dans une lettre à son curateur, Mre Ancelle, il signale : « Un médecin que j'avais fait venir ignorait que j'avais autrefois fait un long usage de l'opium. C'est pourquoi il m'a ménagé et c'est pourquoi j'ai été obligé de doubler, de quadrupler les doses (à certains moments jusqu'à 150 gouttes de laudanum par jour). Je suis parvenu à déplacer les crises ; c'est beaucoup, mais je suis très fatigué. » C'est précisément le Dr Oscar Max qui a prescrit le laudanum, mais qui, troublé sans doute par l'imprécision et la fugacité des symptômes, semble avoir ignoré l'étiologie véritable des signes bizarres qu'offrait son patient.

Il est probable que le jugement subtil de Baudelaire a deviné la perplexité du jeune praticien car, au début de 1866, il appelle un autre médecin, le Dr Léon Marcq, à l'intention duquel il rédige au crayon une sorte de memo. Ce document a été conservé et est ainsi annoté de la main du Dr Léon Marcq : « Exposé de la maladie de M. Baudelaire. Ce papier m'a été remis par lui le 20 janvier 1866, à l'Hôtel du « Grand Miroir », où j'étais allé lui rendre visite. — Léon Marcq. » Qu'écrit Baudelaire : « J'ai observé que presque toutes les crises m'ont pris à jeûn. Leurs retours ne sont pas du tout réglés. La première fois (nuit de dimanche à lundi), j'ai eu plusieurs crises. Je crois que la nourriture et le jeûne n'y font rien. Seulement, je n'ai jamais faim ; je puis rester plusieurs sans désirer manger. Ordre des sensations : vague dans la tête, étouffements. Horrible douleur à la tête. Lourdeurs, congestion, vertige complet. Debout, je tombe. Assis, je tombe. Tout cela est très rapide. Après reprise de connaissance, envies de vomir, chaleur extrême à la tête. Sueur froide. »

« En janvier, autre aventure. Un soir, à jeûn, je me mets à rouler et à faire des culbutes, comme un homme ivre, m'accrochant aux meubles et les entraînant avec moi. Vomissements de bile et d'écume blanchâtre. Le médecin a prononcé le grand mot : hystérie ! En bon français, je donne ma langue aux chiens. »

Dès qu'il entreprend de soigner Baudelaire, le Dr Marcq lui interdit le café, la bière, l'alcool et même le vin ; sage conseil que le malade transgresse. En février 1866, nouvelle crise que le poète décrit une nouvelle fois, et ajoute : « Pour mes névralgies, on m'a fait prendre des pilules composées de quinine, de digitale, de belladone et de morphine, puis application d'eau sédative et de térébenthine, très inutile d'ailleurs à ce que je crois. Pour le vertige, eau de Vichy, valériane, éther, eau de Pullna. Le mal a persisté. Maintenant ce sont des pilules, dans la composition desquelles je me souviens qu'il entre de la valériane, de l'oxyde de zinc, de l'asafœtida. »

Certain jour, à l'occasion d'un nouvel accès, on convoque « dare-dare » le Dr Marcq, mais sitôt arrivé, celui-ci ne constate plus de signes objectifs en dehors d'une immense fatigue, et à son tour le voici désorienté. Derechef, un nouveau consultant est appelé, le Dr Frédéric Jottrand qui, au traitement de son confrère Marcq, ajoute « un régime fortement ferrugineux, parce que la prédominance de la bile et des nerfs prouvait un appauvrissement du sang ». Propos qui a la résonance de la dialectique fumeuse d'antan.

Un mois plus tard, à la mi-mars donc, c'est la chute spectaculaire dans l'église Saint-Loup à Namur, que le poète visite en compagnie de Félicien Rops, chute que Baudelaire attribue à un trébuchement fortuit, mais due en vérité à une éclipse cérébrale accompagnée de confusion mentale. C'est ainsi que, dans le train qui le ramène à Bruxelles, le lendemain, Baudelaire demande qu'on ouvre la portière toujours ouverte. Quatre jours plus tard, il écrit difficilement sa dernière lettre. Son graphisme, cependant, reste net : une seule rature. Son cerveau ne paraît pas touché, puisqu'il passe la nuit du 21 mars à lire les « Travailleurs de la Mer » dont il parlera avec enthousiasme, chez les Hugo, autres exilés de marque à Bruxelles, deux ou trois jours plus tard.

C'est le 29 mars, à la suite d'un repas bien arrosé chez le photographe Neyt que celui-ci retrouve son ami après minuit, à la Taverne Royale « seul dans l'angle du mur, l'air abattu, le dos renversé sur le dossier matelassé d'un banc. Devant lui, sur la table, un petit verre de cognac presque vide. Je le reconduisais avec mille difficultés vers son hôtel, mais lorsqu'il fallut grimper les escaliers, je fus obligé de le hisser à bras le corps. Je l'installai dans la chambre, j'allumai sa lampe, mais je dus partir ; il refusait obstinément mon aide en criant à tue tête : « Allez-vous-en, allez-vous-en, vous dis-je. » Le lendemain, 30 mars, j'allai le voir. Il était étendu sur son lit, tout habillé comme je l'avais rentré. Il était 9 heures du matin. Je le réveillai, il ouvrit les yeux mais resta sans mouvement et sans pouvoir prononcer une parole. Je fis quérir le Dr Léon Marcq ; il diagnostiqua une hémiplégie droite avec aphasie conséquente ; les muscles de la moitié droite du corps étaient paralysés ».

C'est donc bien le Dr Léon Marcq, et non le Dr Oscar Max, comme le dit erronément le Dr Cabanès dans son livre « Les Grands Névropathes », qui a diagnostiqué l'ictus et a dirigé quelques jours plus tard le malade vers la Clinique Saint-Jean de la rue des Cendres (cette clinique existe toujours et est devenus un vaste complexe ; le Cardinal Mercier y mourut en 1926). C'est encore le Dr Léon Marcq qui rendra visite à Baudelaire lorsqu'il aura regagné sa chambre à l'hôtel du « Grand Miroir ».

A la page du mardi 3 avril 1866, le registre des entrants à la Clinique Saint-Jean porte la mention :

« Nom et prénoms : Baudelaire Charles.

« Domicile : France et rue de la Montagne, 28.

« Profession : homme de lettres.

« Maladie : apoplexie. »

Le Professeur Lequime, soit en raison de la personnalité du malade, soit à la prière des amis de celui-ci (peut-être les Hugo qui lui avaient déjà recommandé le Dr Jottrand), provoqua une consultation avec un collègue plus jeune, sans doute, mais à l'époque la « lumière » de la Faculté de Médecine de Bruxelles. Le Professeur Crocq examina à son tour le malade et confirma les diagnostic et pronostic de son collègue Lequime.

Le poète séjourna à la Clinique de la rue des Cendres du 3 au 19 avril, toujours selon le registre des malades, ayant payé en tout cent francs pour sa pension et les menus frais. Incapable d'extérioriser sa pensée, ne pouvant plus qu'émettre des syllabes machinales, incapable de comprendre les lettres qu'on lui adressait, il s'agitait dans son lit, en proie par moments à la fureur et à l'excitation, proférant le fameux « crénon, crénon, non » qui alarmait tant ses visiteurs quand ils essayaient vainement de saisir ce qu'il voulait exprimer. D'autres fois, feignant le sommeil, il fermait les yeux ou tournait la tête sans se fâcher, faisant montre de patience et de gentillesse. Mais dès qu'il eut quitté pour de bon le lieu qu'il avait fait retentir de ses jurons, les Bonnes Sœurs, si l'on s'en réfère au récit du Vicomte de Spœlberg de Lovenjoul, « firent venir un prêtre exorciste qui, revêtu de l'aube et de l'étole, le goupillon à la main, par force aspersions et prières, vint conjurer l'esprit du Mal dans la chambre abandonnée par leur terrifiant malade ».

Reconduit à l'hôtel du « Grand Miroir », Baudelaire y végéta encore deux mois et demi. Sa mère (devenue par son second mariage, en 1828, Mme Jacques Aupick*), accourt, lui rappelle des souvenirs de jeunesse qu'il

(*) Jacques Aupick, né à Gravelines en 1789, mort à Paris en 1857, militaire français qui développa une carrière éblouissante : il fit les campagnes de l'Empire, fut grièvement blessé à Ligny (1813) et prit part, en 1823, à la campagne d'Espagne. Lieutenant-Colonel après la prise d'Alger, Général de brigade en 1839, de division en 1847 ; il fut Ambassadeur à Constantinople (1848) et à Londres (1851), ensuite à Madrid, et fut nommé Sénateur en 1853. Baudelaire ne s'entendit guère avec son beau-père : en juin 1841, la famille Aupick, Baudelaire y compris, s'embarqua pour un voyage aux Indes, mais Baudelaire interrompit le voyage à l'Ile Maurice et regagna la France. Aupick est aussi à l'origine du poème « Incompatibilité » (1838).

écoute attentivement et comprend. Mais quand il veut répondre, il s'embarrasse et s'énerve, au point que le conseil est donné à Mme Aupick de retourner à Honfleur où elle réside.

Le Dr Marcq reverra quelques fois son malade, soit seul, soit avec le Dr Crocq qui fait rapport au Dr Charles Lasègue, neurologue parisien en renom. C'est du reste à la suite de ce rapport que Lasègue éclairera Mme Aupick, dans une lettre du 22 ujillet 1866, sur la gravité et l'irréversibilité des lésions de son fils.

Avec le retour de l'été, le malade, parfois en voiture, parfois à pied en s'aidant d'une canne, put faire une courte promenade. Même de temps à autre, une sortie s'organisait vers une guinguette champêtre, mais sans résultat qu'un contentement passager. Nul progrès ne s'esquissa plus, et Baudelaire fut ramené à Paris en juillet 1866, à la clinique du Dr Duval, où il mena une vie au ralenti mais gardant, a-t-on dit, son intelligence jusqu'à sa mort, le 31 août 1867. Il avait survécu 17 mois à son ictus, et sa mère ne lui survivrait que 4 ans puisqu'il déceda à Honfleur, le 16 août 1871.

***

Il ne semble pas que les médecins bruxellois de Baudelaire, quel que fut leur savoir, comme le Dr Léon Marcq par exemple, aient soupçonné le rôle que la syphilis pouvait jouer dans la pathogénie de symptômes dont la variabilité les déconcertait. Il est, d'autre part, peu plausible que ces médecins compétents, comme Marcq et Lequime, Membres de l'Académie de Médecine et professeurs d'Université, n'aient pas soumis leur malade à un examen somatique complet.

Bien d'accord qu'à l'époque, le signe d'Argyll-Robertson et de Westphal, découverts respectivement en 1869 et en 1875, l'anisocorie, la démarche ébrieuse, le myosis de l'ataxique, le Romberg décrit en 1854, étaient régulièrement recherchés.

Si Max et Marcq n'ont pas fait état de ces signes et comme corollaire n'ont pas ordonné un traitement spécifique, c'est, à notre avis, qu'ils ne les ont pas décelés. Ce qui tendrait à infirmer la thèse soutenue par d'aucuns du « tabès de Baudelaire », bien que l'asthénie musculaire, les crises gastriques et les vertiges labyrinthiques aient été invoqués à son appui. Quoi qu'il en soit, les médecins ont parlé à plusieurs reprises de l'« hystérie », terme passe-partout qui expliquait leur embarras à poser un diagnostic formel. Cette hésitation n'avait pas échappé, du reste, à la sagacité du malade : « Je ne suis pas content de mon médecin qui a l'air incertain » et, plus loin, « il fait montre d'une intuition prophétique, c'est l'apoplexie et la paralysie qui vient. »

Au surplus, et ceci est beaucoup plus curieux, les souvenirs du Dr Henri Max, frère cadet du Dr Oscar Max, recueillis en 1902, reportent « que, d'après les confidences reçues du vivant de son frère, il résulte que le poète n'était ni neurasthénique ni aliéné, ni surtout « avarié », selon l'expression du jour ».

Cela donne à penser que Baudelaire avait omis de dire à ses médecins qu'il avait subi, jadis, un traitement mercuriel et que plus récemment, en 1858, ce même traitement mercuriel avait amélioré les premiers signes moteurs apparus sous forme de crampes douloureuses dans la jambe droite et d'une maladresse de la main. De même, va-t-il négliger de signaler une « récidive avec taches sur la peau et lassitude extrême dans les articulations », à propos desquelles il avait écrit, en mai 1865 « trois mois d'iodure de potassium, des bains de Barèges et des bains de vapeur purifient un homme ». De même encore, l'absence d'une allusion à la réapparition, en 1862, « d'une vieille blessure vénérienne » devant ses médecins bruxellois.

Le fait est d'autant plus surprenant que Baudelaire n'avait jamais fait mystère à personne du mal vénérien qui l'avait frappé en 1841, comme rappelé ci-dessus. S'ils en avaient été avertis, il est certain que des cliniciens comme Marcq et Crocq auraient eu la puce à l'oreille en un temps où l'enseignement de Ricord avait un grand retentissement, mettant l'accent sur l'efficacité du mercure et de l'iodure de potassium dans les diverses manifestations que la syphilis peut emprunter.

On est donc porté à croire que, si Baudelaire n'a pas songé à leur faire la confidence, c'est qu'il n'imaginait pas un lien quelconque entre cette affection et ses sensations multiformes. D'autre part, il est logique d'affirmer que ses médecins bruxellois n'ont pas été mis au courant des données anamnestiques qui les eussent mis sur la voie d'une thérapeutique adéquate. Ont-ils, dès lors, été neutralisés par leur malade lui-même qui, dans une lettre à sa mère datée du 13 octobre 1864, soit 6 mois après son arrivée à Bruxelles, dit : « J'ai lâché bride à mon caractère, prenant une jouissance particulière à blesser, à me montrer impertinent. » Sa conférence, évoquée au début de cet article, donne par ailleurs une singulière vraisemblance à cette interprétation.

En tout état de cause, il est vraisemblable qu'un contact confiant ne s'est pas établi entre Baudelaire et ses médecins bruxellois, et que ne s'est pas noué ce « colloque singulier » si nécessaire. Heureusement, il est permis de penser que l'importance des lésions vasculaires — elles ont emporté le malade en 17 mois — était telle qu'un traitement rationnel, même s'il avait pu être instauré par les médecins bruxellois, n'aurait pas prolongé la faculté créatrice de l'écrivain dont, un siècle plus tard, on n'a pas fini d'exalter le génie.

BIBLIOGRAPHIE

Bulletin de l'Académie Royale de Médecine de Belgique, tomes XV et XVIII.

Dr CABANES. — « Les grands névropathes ».

GARNIER et DELAMARE. — « Dictionnaire des termes techniques en médecine ».

KUNEL M. — « Baudelaire en Belgique » - Collection Carrefour Soledi, 1944.

MONNIER M. et Cl. PICHOIS. — « La maladie de Baudelaire » - Ciba Symposium, vol. 16, n° 4, 1968.

PICHOIS Cl. — « Baudelaire. Etudes et témoignages » - Editions de la Baconnière, Neuchatel, 1967.

VANDERKINDERE L. — « L'Université de Bruxelles, 1834-1864 ».